

# DÉBAT PUBLIC PORT SEINE METROPOLE OUEST

15 SEPTEMBRE AU 15 DECEMBRE 2014



## CAHIER D'ACTEUR

### Port Seine Métropole Ouest : une plate forme multimodale pour une logistique durable du transport de matériaux



#### Le Comité des Armateurs Fluviaux

Le Comité des Armateurs Fluviaux regroupe les petites, moyennes et grandes entreprises de transport fluvial en France, dans le secteur du fret et des passagers.

Le CAF assure au niveau français et européen la représentation et la promotion des intérêts de la Profession auprès des pouvoirs publics et intervient dans les domaines techniques et réglementaires et est en charge des relations avec les partenaires sociaux.

S'y ajoute un ensemble de services fonctionnels au plan de la formation professionnelle.

Le Comité des Armateurs Fluviaux est présidé par Didier LEANDRI.

CAF  
8 rue Saint-Florentin – 75001 Paris  
Tél : 01 42 60 36 18  
Fax : 01 42 86 80 16  
Courriel : [info@armateurs-fluviaux.fr](mailto:info@armateurs-fluviaux.fr)

#### SYNTHÈSE

Le projet de Port Seine Métropole Ouest (PSMO) est une plate-forme multimodale de 100 ha située à l'Ouest du RER A et de la RN 184. Il se trouverait principalement sur la commune d'Achères, mais aussi pour partie sur les communes d'Andrésy et de Conflans-Sainte-Honorine.

Sa vocation économique est d'être orientée vers le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les premières infrastructures portuaires pourraient être mises en service dès 2020 (20 hectares). La mise en service complète du port interviendrait à horizon 2040.

Le secteur du transport fluvial doit s'appuyer pour assurer son développement sur un réseau maillé de ports modernes. A cet égard, Port Seine Métropole Ouest constitue la pièce manquante du réseau portuaire francilien, et comme tel il est très attendu des professionnels.



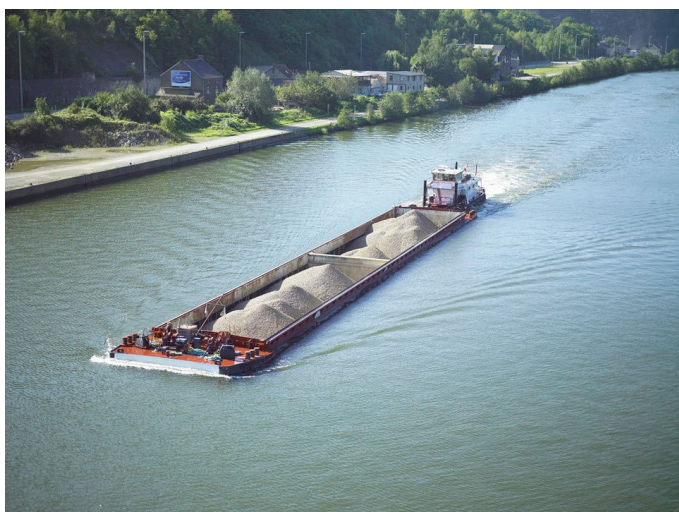
## DÉVELOPPER LE TRANSPORT FLUVIAL EN ILE-DE-FRANCE

Le contexte général est très favorable au transport fluvial.

En France, le Grenelle de l'environnement (2007-2009) a fixé un objectif ambitieux de report modal.

Plus récemment, le Premier Ministre a confirmé le 26 Septembre 2014, la volonté du Gouvernement français de faire entrer le projet de canal Seine Nord, objet du plus large consensus, dans sa phase de réalisation. Et à l'occasion de la conférence nationale sur le fret fluvial, tenue le 13 Octobre 2014, le Secrétaire d'Etat aux transports a décliné la stratégie du Gouvernement dans le domaine du transport fluvial, dans le contexte plus global de transition énergétique.

Le mode fluvial a profondément évolué ces dernières années et démontré sa pertinence, avec une progression des trafics de près de 40 % depuis 1997. Il répond aux objectifs de croissance des modes alternatifs à la route, de respect de l'environnement, de diminution de la congestion des infrastructures routières en milieu urbain dense, il constitue une offre logistique compétitive et de qualité tant pour les filières/clients traditionnels de la voie d'eau comme les producteurs de matériaux de construction, l'agro alimentaire que pour les nouvelles filières porteuses : industriels, grande distribution intéressés par le transport par conteneurs.



## Port Seine métropole ouest Le site de Conflans – Achères, une base logistique unique

La plaine d'Achères est identifiée dans le schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF) comme l'un des 5 sites majeurs de développement industriel avec un potentiel de 420 ha, dont 300 ha qui seraient dédiés à la logistique longue distance et aux conteneurs.

Il est dommage que cette partie conditionnée par une amélioration de la desserte routière n'ait pu faire partie du Débat public. Le site de Conflans-Achères a un potentiel pour desservir les Yvelines et le Val d'Oise tout autant que la métropole parisienne.

Le projet Port Seine-Métropole Ouest a une surface de 100 ha. Les capacités de report modal à partir du bassin d'activité de Conflans / Achères sont significatives dans le transport de granulats pour assurer la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement des chantiers de la région parisienne avec principalement :

- les activités du BTP utilisatrices des granulats, à même de trouver entre elles des synergies (traitement et criblage des granulats, production de béton prêt à l'emploi, négoce de granulats et de produits BTP, production et négoce de matériaux pour la construction de chaussées) ;
- le secteur de la valorisation de matériaux de déconstruction et des chantiers de travaux publics ;
- la production d'éléments préfabriqués, de produits semi-finis pour la construction.

### Relancer la filière

Le site de Conflans-Achères, dont l'histoire est indissociable de la batellerie, doit retrouver sa vocation en se projetant vers l'avenir :

- En 1855, une chaîne servant au "touage" et reliant Paris à Conflans est immergée dans la Seine. Conflans-Sainte-Honorine devient dès lors la capitale de la batellerie. Pour mémoire, le "touage" est une technique de traction pour les péniches : une chaîne métallique, fixée à ses deux extrémités, est immergée dans le cours d'eau. Le bateau-treuil, le "toueur", équipé d'un

moteur à vapeur, s'agrippe à cette chaîne,

- Conflans-Sainte-Honorine, capitale historique de la navigation fluviale, abrite également une école de la batellerie, le Pardon de la Batellerie,
- 2014, l'activité batelière est toujours présente sur le territoire, avec le port urbain de Conflans-fin-d'Oise.

Les potentialités de Port Seine Métropole Ouest permettront un apport de trafic significatif aux transporteurs fluviaux permettant d'envisager la mise en service de cale supplémentaire avec les emplois attachés.

Au regard de cet objectif, le CAF tient à souligner que l'investissement public dans cet équipement est d'autant plus justifié qu'il accompagne une modernisation considérable de la Profession, qui depuis 2006 a fait progresser sa productivité de 25 %.

## Conforter la position stratégique d'Achères en matière de transport fluvial

Le projet Port Seine-Métropole Ouest permettra de répondre à quatre objectifs majeurs :

- Établir une chaîne logistique durable pour le premier gisement de granulats proche de Paris,
- Approvisionner les chantiers du Grand Paris par le fleuve (métro Grand Paris Express, logements, etc.), 5 millions de tonnes par an à l'horizon 2020 dont une partie à transporter par le fleuve.
- Acheminer par le fleuve les remblais nécessaires au réaménagement de la plaine. Les chantiers de la Société du Grand Paris représentent environ 40 millions de tonnes de terrassement, le transport par le fleuve d'une partie de ces matériaux permettra d'établir des flux équilibrés entre apport de matériaux et déblais, renforçant ainsi le bilan énergétique et écologique de la logistique fluviale mise en place.
- Constituer un site d'approvisionnement durable en granulats de l'Île de France, après l'extinction du gisement local, qui bénéficiera de la mise en service du projet de liaison à grand gabarit Seine Nord Europe.

## Un port moderne, adapté aux besoins de la filière fluviale

En outre afin de parfaire le projet le CAF demande que le maître d'ouvrage, en liaison avec le gestionnaire de la voie d'eau prévoit les aménagements nécessaires pour assurer la sécurité des usagers sur le fleuve : les zones d'évitement (retournement), les postes d'attente, les postes de stationnement équipés des dispositifs d'alimentation adéquats (eau, électricité, eaux usées), le balisage des accès et des ouvrages.



## Conclusion

Le Comité des Armateurs Fluviaux considère le projet de Port Seine Métropole Ouest comme absolument indispensable du point de vue économique et environnemental.

Ce projet répondra aux objectifs de report modal fixés par le Grenelle de l'environnement, en améliorant la compétitivité du mode fluvial, toutes catégories de transporteurs confondues : armement, petites flottes et artisans bateliers.

A l'horizon 2025 ce sont : - 65 camions/jour (carrière Ouest en exploitation) et un potentiel de - 450 camions/jour (en cas de lancement de carrières à l'Est de la RN184) sur les routes diminuant ainsi les risques d'accidents et l'engorgement sur les routes.

Dans ce dernier cas ce sont ainsi près de 2 500 000 tonnes de marchandises qui seront ainsi transportées par bateau par an.

L'économie en CO2 serait ainsi de 300t par an environ.

L'attractivité de la zone serait renforcée avec l'implantation d'entreprises, le développement de services la création de zones d'activité et in fine la création d'emplois.

La mise en service du canal Seine Nord Europe offrira une meilleure compétitivité à Port Seine-Métropole Ouest au bénéfice pour l'activité économique de la plaine d'Achères.



Commission nationale  
du débat public

Commission particulière du débat public Port Seine-Métropole Ouest  
Hôtel d'entreprises Camille-Jenatzy - Allée Edouard Branly - 78260 Achères  
Tél +33 (0)1 39 65 08 20  
cpdp-psmo@debatpublic.fr  
<http://psmo.debatpublic.fr>